

Assemblée générale du 12 novembre 2004

Christian souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il ajoute sous le point 9 de l'ordre du jour : Nominations des vérificateurs des comptes et du caviste.

1. Présence et contrôle des clés

Présents : Barras Véronique et Vincent, Baudois Renée et Daniel, Bonny Philippe et Roland, Capelletti Nicola, Crausaz Gilbert, Haesler Jean-Philippe, Krattinger Laurent, Mercier Rémy, Pittet Emilie, Pury Marc, Schuler Roger, Stern Laurent, Strub Daniel, Sudan Chantal, Vetterli Christian, Sautaux Raymond et Catano Sarah.

Excusés : Pittet Michel, Tramaux Sven, Marmy Jean-Charles

Absent : Catillaz Michel

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Daniel Baudois remarque qu'en page 1, il faut rajouter que c'est à cause de la météo que le carnaval et la pendaïson de la perche ont eu lieu sans la société de plongée.

Le PV est approuvé par l'assemblée.

3. Admissions, Démissions

Pas d'admissions ni de démissions

4. Rapport du Président

Ce rapport commence par une note positive. La famille de Christian s'est agrandie avec la naissance d'Emilie. D'autres part, d'après des bruits de couloirs, deux autres mini-membres devraient naître d'ici quelques mois...

Le comité s'est réuni 5 fois depuis la dernière assemblée. Les activités organisées ont été : le nettoyage du local, des vacances en Croatie, une plongée de remise en forme, le remontage d'une nouvelle passerelle, la traditionnelle broche, le spectacle Akua et un weekend à la Pointe du Grin.

Le contrôle EMPA a eu lieu en septembre 2004. Christian remercie Dany et Roger qui se sont déplacés pour amener les bouteilles jusqu'à Wallisellen. Toutes les bouteilles qui ont passé la date de péremption ne seront plus gonflées à notre compresseur.

Le local est doté d'une nouvelle armoire double pour stocker le matériel de location. Christian remercie sincèrement Marc pour son travail sans relâche et son enthousiasme.

Petit rappel :

Le local est à disposition des membres pour différentes fêtes et anniversaire. Mais il doit être rendu propre (=récupéré) et exempt de poubelles et autres déchets. Si des boissons sont consommées sur le stock de la société, elles doivent être réglées au caissier par BV.

Les piquets de port et les récupérations gratuites liées avec notre système d'assurance annuelle de 50 CHF sont le revenu principal de notre société et représentent une rentrée de 6000 à 7000 CHF par an. Pour garantir la satisfaction des assurés ou membres cotisants, la présence des plongeurs le dimanche soir à 18h est impérative. Certains dysfonctionnements durant la saison 2004 ont amené des plaintes dont une par lettre recommandée d'un avocat de Berne.

Nous voulons absolument que ceci ne se reproduise plus et vous demandons de vous engager sur les dates qui vous sont attribuées.

Si vous devez vous faire remplacer, assurez-vous que la personne qui vous remplace peut effectuer la même tâche que vous-même, si vous êtes pilotes par exemple, et que cette personne sera présente dans tous les cas. Il en va de la pérennité de ce système d'assurance.

Merci au cantinier-caviste, alias Nago qui, comme de coutume, a rempli sa tâche avec brio.
Christian remercie aussi sincèrement Raymond pour le local qu'il a putzé pendant l'année écoulée.

Merci à Marc qui a abattu un travail de titan durant cette saison.
Christian profite de l'occasion pour lui témoigner notre gratitude, en lui remettant un cadeau.

Comme Christian l'a déjà annoncé durant l'assemblée de printemps, il a décidé de rendre son tablier de président.
Après plus de 7 ans au comité, 3 ans à la présidence et 2 ans à celle du 25^{ème}, il est temps pour lui de passer le témoin.

Il a eu beaucoup de plaisir de côtoyer les membres du comité durant ces nombreuses années.

Les échanges ont toujours été enrichissants et la société suit un cap favorable qui permet la pratique de notre sport dans les meilleures conditions et surtout renforce nos liens d'amitié.

Il est persuadé que le club continuera sur cette bonne lancée et il est clair qu'il restera un membre actif avec A majuscule.

Merci à tous de lui avoir fait confiance durant ces années.

5. Rapport du Caissier

Les points importants :

Caisse : 904.95

CCP : 20193.10

Compte BCF : 9247.85

Les charges sont environ de deux mille francs de plus que le produit. (L'amortissement annuel de 3000.- a été inclus dans les charges.) Ce déficit peut s'expliquer par le fait que nous n'avons pas eu de loto durant cette période comptable.

Le bilan de la buvette est bénéficiaire cette année.

Le budget pour l'année prochaine est négatif. Les changements au niveau de la cotisation à la FSSS expliquent ce fait. Dans les charges, les frais de port seront plus élevés car il y aura un envoi de courrier généralisé.

Les locations de matériel ont rapporté 100.-, ce qui est dérisoire.

Nous recevons une cotisation de 1300.- de l'AFS. Cette année, l'argent n'a pas encore été versé.

6. Rapport des Vérificateurs des Comptes

Roger lit le rapport écrit avec Nicola.

Toutes les pièces ont été remises. Aucune erreur n'a été constatée. Le système informatique facilite le travail de vérification.

Ils remercient le caissier pour la parfaite tenue des comptes et ils demandent à l'assemblée de lui donner décharge pour l'exercice 2004.

7. Rapport du Chef de plongée

Brevets passés : aucun cette année.

Les open waters devraient avoir un Advanced ou un P2. Il faudrait peut-être organisé un cours.

Marc est celui qui a effectué le plus de plongée : 64

420 plongées ont été effectuées par tous les membres, durant cette année.

Les nettoyages de plage et récupérations ne sont pas à comptabiliser.

Création d'un site mémorial :

Gobio a fait une maquette : une grenouille de 1m50 de haut, scellée sur des cailloux et avec le bi de Michel Bonny.
Plaque pour graver des noms.

Le site serait situé à côté de la Crépine. Cela permettrait d'éviter que les filets des pêcheurs ne soient pris dedans et pas besoin qu'il ne soit accessible pour l'écolage.

Coût environ 1000.-. Bühler nous livrera des cailloux. Le comité pensait organiser un souper de soutien pour la statue. Philippe versera une partie du montant. La caisse du club n'est pas sollicitée.

Remarques des membres de l'assemblée :

Laurent S. trouve qu'un plongeur est plus beau à l'horizontal que debout. Une vraie statue, un bronze a un coût trop élevé. Est-ce que les fers à béton risque de rouiller ? Vaudrait-il mieux utiliser de l'innox ? Daniel B propose d'agrandir le site petit à petit: le parcours des grenouilles. Emilie ne souhaite pas que la statue soit assimilée au pèlerinage de la Toussaint.

Le projet se réalisera en début d'année prochaine. Toutes les remarques sont les bienvenues.

Marc nous parle du compresseur et du bateau :

Les pilotes doivent contrôler le moteur : huile et eau. L'ancre est attachée par une cordelette pour éviter de déchirer la bâche à Otilie. Quand le lac est agité, il est dangereux de se pencher pour l'accrocher. Actuellement, pensez à enlever les sagex. Le système de désambuage des vitres ne marche plus, un prototype va être essayé. Merci de noter vos avis sur le carnet de bord. Le compresseur a un cadran de pression d'huile qui doit être changé. La cartouche va être remplacée. Que chacun écrive son nom sur le goulot de sa bouteille. Cela permettra de savoir à qui sont les blocs.

Roland Loup et Buchs viennent gonfler leur bouteille pour de l'aérographe, ils devront effectuer un contrôle empa pour qu'on accepte de leur gonfler leur bloc.

Pour les essais avec la valise Wenoll, utiliser la cartouche qui est ouverte.

Le détenteur à oxygène est stocké dans une petite boîte fabriquée par Marc.

Le comité recherche des personnes qui passent leur permis de bateau.

8. Nomination membres libres, amis, honoraires

Nominations membres libres pour une nouvelle année :

Véronique Barras : accepté à l'unanimité

Vincent Barras : accepté à l'unanimité

Nicola Capelletti : accepté à l'unanimité

La deuxième année est entamée pour ces trois personnes. Dans une année, une décision différente devra être prise.

Sarah membre à l'essai, en attente du verdict de son médecin suite à des problèmes ORL. Le comité propose de renouveler son statut de membre essai pour une année. Accepté par l'AG.

Sven a demandé le statut de membre ami : accepté.

Sur proposition de Daniel B., il y a une année, Jeanne Bonny et Marie-Thérèse Pittet sont élues membres honoraires. Elles ont participé pleinement à nos activités depuis de nombreuses années. Cette nomination leur permettra de garder le contact avec la société, de les remercier et d'éviter qu'elles ne tombent dans l'oubli.

Membres actifs n'ayant pas effectués leurs 12 plongées :

Christian a pris contact avec ces personnes qui souhaitent continuer à rester membre actif.

Raymond a eu beaucoup de travail dans son studio.

Laurent S. n'a aucune excuse. Il n'aime plus trop plonger en hiver.

Laurent Krattinger a eu un petit pépin de santé à la suite d'une plongée. Un contrôle médical plus complet est en cours. En fonction de ces résultats, il décidera de sa carrière de plongeur.

Chantal a crû avoir 12 plongées. Ce n'était pas le cas après vérification.

L'assemblée a accepté que tous ces membres continuent à être actifs.

9. Nomination du comité

Véronique et Christian démissionnent. Pour rejoindre le comité, Daniel Strub et Roger sont candidats.

Marc, Philippe et Jean-Philippe continuent leur mandat.

L'assemblée accepte la nouvelle composition du comité. (Une abstention)

Le comité propose Jean-Philippe comme président. Le vote est accepté (une abstention).

Merci à Jean-Philippe d'avoir accepté ce poste.

Nous cherchons un nouveau vérificateur des comptes : Nicola reste pour la quatrième année. Laurent Stern accepte de remplacer Roger.

Nago accepte de reprendre le poste de caviste. Merci pour son travail. Petite précision de Christian : ce n'est pas au caviste de faire les stocks pour les fêtes privées.

Raymond accepte de reconduire son mandat de nettoyeur du local. Merci.

10. Piquet de port

Les piquets de port sont notre rentrée d'argent principale. Il y a eu des quiproquos cette année. Des personnes ne sont pas venues... Merci d'être présent, ou de vérifier qu'une personne puisse nous remplacer. Attention d'éviter qu'il n'y ait pas de conducteurs de bateau.

Une nouvelle feuille pour signaler les pertes d'objet va être préparée prochainement.

11. Activités 2004 – Agenda

Philippe distribue le programme. Il manque une date : 17.12.04 loto.

Marc remarque que le dernier nettoyage du local était tristouné. Merci aux personnes de venir déjà le matin, pas à midi pour le dîner. Si des personnes souhaitent uniquement passer un après-midi cool, il vaut mieux aller boire son verre ailleurs. Les personnes restant au local travaillent sinon cela décourage les travailleurs. Les membres n'ont pas à attendre que l'on dise quoi faire.

12. Tarifs des plongées, du matériel et des récupérations

Le comité propose suite à différentes remarques de membres, de revoir les tarifs de toutes ces prestations.

Actuellement, les personnes paient 50.- par année pour les récupérations, le dimanche soir à 18h00. Les autres doivent payer 60.- au minimum ou 10% de la valeur. Le comité propose d'augmenter les frais pour les personnes qui ne payent pas l'assurance. D'abord 10% de la valeur de l'objet et au minimum 80.-

Certains membres proposent de faire 100.- quelque soit la valeur de l'objet, quelque soit le résultat de la recherche. Petits papiers à refaire en expliquant le fonctionnement (à noter : récupération uniquement d'objets de valeurs).

Votation :

Met-on 10 pour cent de la valeur de l'objet?

Pour 5

Contre 10

Abstention 3

Prix à 80.- ? 0 voix

Prix à 100.- ? Accepté

Récupérations urgentes : proposition du comité : 150.- minimum puis 100 francs par heure et 50.-versement au membre par heure qui s'est dévoué. Le temps est décompté depuis le départ du ponton et jusqu'au retour au local.

Principe qu'une partie soit reversée au plongeur : Accepté avec une abstention.

Autres propositions :

Laurent Stern propose que l'on laisse le tarif à 100.- et que tout revienne aux personnes sur le bateau.

Renée propose 150.- : 100.- pour le plongeur et 50.- pour la société.

Vote pour les différentes propositions :

Comité : 11

Laurent : 1

Renée : 4

Abstentions : 2

Possibilité de rediscutions l'année prochaine.

Tarifs de plongée, sortie en bateau et gonflage :

Jusqu'à aujourd'hui 10.-, on propose 15.- pour les non-membres et les membres amis. Accepté

Renée propose 20.- pour les non-membres et 15.- pour les amis.

Location de matériel :

Actuellement 5.- par pièce et 10.- pour le tout.

Proposition du comité :

	Membres	Non-membres
Ceinture de plomb	0	5
Stab	5	10
Détendeur	5	10
Combi	5	15
		50.- pour le matériel et la plongée

Accepté

13. FSSS et Cotisations

Lors d'une AG à Bâle, il a été décidé qu'une assurance soit incluse automatiquement dans la cotisation. Cette assurance n'est pas intéressante. Les cotisations que devront payés les clubs par membre passeront de 50.- à 75.- Le comité propose soit que l'on augmente de 25.- par personne les cotisations de club ou que l'on démissionne de la FSSS.

Changements en cas de démission de la FSSS : Nereus, site internet, une licence sportive qui atteste d'être assuré et permet de participer aux manifestations et aux concours FSSS, des assurances complémentaires RC, protection juridique, accident qui couvrent tous les domaines de la plongée, une association de plongeurs qui défend les intérêts de tous les plongeurs.

Daniel Baudois informe que lors de la prochaine assemblée des délégués, qui aura lieu à Fribourg, Michel Pittet a été contacté. Cette discussion de sortir de la FSSS devrait peut-être remise à l'année prochaine.

Il faudrait peut-être écrire à la FSSS pour leur donner notre désaccord.

Laurent Stern se dit attacher à la FSSS en lien avec le développement historique de la société.

Votations :

Continuer avec la FSSS : accepté avec 5 abstentions et 1 opposition

Cotisation : une hausse à 225.- est acceptée, 2 personnes souhaitent garder la cotisation actuelle, 3 abstentions

14. Voyage

La tendance est d'aller en Indonésie à Noël pour 2000 francs !

Les personnes intéressées par le voyage se rencontreront prochainement.

15. Divers

Christian distribue un questionnaire pour développer un site internet base de référence de plongeurs.

Trois armoires seront libérées dans le local : Roger, Chantal, Marc sont intéressés de les reprendre.

Serrure du container pose problème : l'envoyer en révision chez Montfort.

Roland Bonny demande que l'on change la hotte ou qu'on la répare. Marc a essayé de la réparer pour économiser des frais, sans succès. Vaut-il la peine de la remplacer, voir les prix et soumettre à la prochaine AG.

L'assemblée est close à 23h48

Applaudissement et remerciement à Rémy pour la choucroute.